

# L'offre de transport scolaire **Fluo**

**EN BREF**



un statut d'ayant droit ouvert sur **trois critères** :

- Résider en région Grand Est,
- Être scolarisé dans une commune différente de la commune de résidence,
- Être scolarisé conformément à la carte scolaire définie par l'Éducation Nationale.



un aller-retour quotidien



un tarif unique pour les **ayants droit** collégiens et lycéens



la gratuité pour les ayants droit en école primaire



de **nombreux avantages** pour les détenteurs de la carte Fluo !

Les élèves **non ayants droit** peuvent avoir accès aux cars dans la limite des places disponibles.

Vous devez **obligatoirement procéder à l'inscription** de votre enfant pour bénéficier du transport scolaire, de la maternelle au lycée.

## Qui peut en bénéficier ?

Tous les élèves de la maternelle jusqu'au baccalauréat (CFA, lycées généraux, lycées professionnels et agricoles, EREA, internats).

## Comment s'inscrire ?

Rendez-vous à partir du 8 juin sur [fluo.grandest.fr/scolaire](https://fluo.grandest.fr/scolaire)

Inscrivez-vous avant le 11 juillet pour recevoir la carte de transport scolaire avant la rentrée<sup>(1)</sup>.

(1) Inscription toujours possible après cette date mais la réception de la carte avant la rentrée n'est pas garantie.

## Combien coûte le transport scolaire ?

Une participation annuelle est demandée aux familles en fonction du niveau et du statut de l'élève.

Tarifs en vigueur en 2026 :

	AVANT DROIT	NON AVANT DROIT
Maternelles et élémentaires	0 €	182 €
Collégiens et lycéens	105 €	182 €

### LES SAVIEZ-VOUS ?

La participation des familles correspond à 7% du coût réel du transport (1450 €/an/élève) mis en place pour un élève, depuis la maternelle jusqu'au lycée. Les 93 % restants sont pris en charge par la Région.

## Où trouver mon numéro de ligne et ma fiche horaire ?

Après validation de votre demande d'inscription, le numéro de ligne et la fiche horaire seront disponibles sur Mon compte scolaire. Pensez à vérifier votre fiche horaire quelques jours avant la rentrée.

## Des questions ?

Pour toute information sur l'offre de transport scolaire organisée par la Région Grand Est, rendez-vous sur [fluo.grandest.fr/scolaire](https://fluo.grandest.fr/scolaire).

## Vous entrez en études supérieures dans le Grand Est ?

Vous ne pourrez plus bénéficier du transport scolaire. Trouvez le meilleur trajet pour rejoindre à votre établissement d'enseignement supérieur sur [fluo.grandest.fr](https://fluo.grandest.fr), puis renseignez-vous auprès du réseau de transport concerné pour acheter votre abonnement.